

George-François (-Francis) Grand : premier mari de la princesse de Talleyrand : quelques lettres de lui écrites de 1802 à 1808

Autor(en): **Grand, George-François / Talleyrand / Correvon, E.**

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **33 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

GEORGE-FRANÇOIS (-FRANCIS) GRAND

Premier mari de la princesse de Talleyrand.

Quelques lettres de lui écrites de 1802 à 1808.

(Suite et fin.)

Passons maintenant aux lettres de George-François Grand¹, adressées à son lointain cousin Jean-François-Paul Grand, ancien banquier à Paris, ville qu'il quitta sous *la Terreur*. Il était, dès 1795, propriétaire du domaine de Valency, près de Lausanne, mais habitait parfois Genève.

Chose curieuse dans une première missive, écrite à la hâte, c'est Grand, des Indes, qui renseigne, en voyageant, son cousin vaudois, sur les événements politiques troublés du moment. Nous la compléterons par une lettre du professeur Levade, laquelle nous est tombée fort à propos sous la main :

¹ Pour n'être pas d'un intérêt palpitant elles sont cependant à citer étant, sans doute, seules de leur espèce et parce qu'elles précisent certaines particularités de cette existence aventureuse.

A Monsieur Paul Grand,

à Genève.

Tout est tranquille, mon cher cousin, notre digne ami Levade¹ vous aurait écrit hier si je ne m'étais chargé de l'agréable nouvelle ; à 2 heures, hier, M. le général Rapp fit part à M. Haller² de la lettre officielle reçue du général Bachmann portant l'ordre des Bernois de désarmer, et on espère que Aufdermauer accédera aussi à la tranquillité générale. J'ai à ajouter que M. Rapp se déclare très content des Bernois et de M. Bachmann et qu'on attend que tout ira bien à la Diète, etc.

MM. de Rovéréaz³ et Tscharner ont été relâchés. Adieu, bien des égards à Madame.

9 1/2 h., Sécheron.

Très à vous.

G. G.

Faites part de ceci à MM. Polier, Pictet, de Saussure, etc., et à M^{me} d'Herminches.

J'ai devancé la diligence, M. d'Herminches a dîné en compagnie avec moi hier et se portait bien.

Le professeur Levade, de son côté, écrit au même M. Paul Grand.

Maison Turretin - Genève.

Mon bon ami,

.....
Je vous aurais écrit les dernières nouvelles de paix que M. Grand vous a apporté s'il ne se fut pas engagé à vous les

¹ Il s'agit ici du ministre Jean-David-Paul-Etienne Levade (1750 - 1834), professeur de théologie, fondateur de la *Société biblique* bien connue.

² Rodolphe-Emmanuel de Haller (1747 - 1833), administrateur des finances de l'armée d'Italie, commandée par Bonaparte. Fils du « grand Haller ».

³ On n'ignore pas que le colonel de Rovéréaz, commandant de la « légion fidèle », partisan des Bernois, subit alors une courte détention.

faire passer un peu plus tôt que ma lettre, nous continuons à être tranquilles et riches d'espérances. J'ai obtenu du général Rapp à son passage la mise en liberté du jeune Tscharner, prisonnier de guerre et mis sous les verroux. Les Jacobins ont grincé des dents en relâchant leur proie. Ces Messieurs citoyens sont encore de toute force ici sous l'étendart du Préfet¹ et le gouvern^t en nous quittant ce matin au bruit du canon nous a laissé pour souvenir une troupe de soldats mutinés faute de paye, une amnistie de tous les délits commis, et peut-être à commettre, enfin la radiation des six membres estimés du Tribunal du Canton, tels qu'Holard (*sic*), Gaulis, Châtelain, Aviolat, Gonin, etc., on soupçonne la couleur de ceux qui les remplaceront.

En conséquence, mon brave neveu Carard (*sic*) vient d'envoyer sa démission de la place de sous-préfet et on ne doute pas que Roqueirol n'envoie la sienne de sous-secrétaire du préfet. Haller vous embrasse, et il se conduit de manière à se faire embrasser des honnêtes gens, il forme un plan de contre-attaque qui me paraît bien vu, je vous en parlerai vendredy, attendu que je vais jeudy à Coppet, et vendredy dîner chez Mad. Germani (Necker de Germagny) et puis coucher à Coppet, enfin samedy chez moi (Dieu aidant) escorté de mes deux gentilshommes anglais, dont l'un homme distingué me quitte dans huit jours.

Adieu.

La deuxième lettre de George Grand est datée de Bâle, son auteur était alors en partance pour l'Afrique. On s'apercevra en lisant cette lettre et les suivantes qu'il avait passablement oublié sa langue maternelle.

¹ Henri Monod avait remplacé, au mois d'août précédent, le préfet national de Polier.

A Monsieur Paul Grand,
à Valency - Lausanne.

Basle, le 2^e novembre 1802.

Je me suis séparé, mon cher ami et cousin, de M. Euler ¹ avec regret et je sens encore beaucoup plus celui de m'éloigner du séjour de mon ancien camarade dont la connaissance renouvelée m'a tant fait de plaisir durant le peu de temps que j'ai resté en Suisse. Je peux bien dire de même à l'égard de celle que j'ai eu la satisfaction de faire en la personne de Madame votre aimable épouse ² auquel (*sic*) je vous prie de faire agréer mes respects et souvenirs.

Je me suis rappelé des lettres pour le jeune Counciler ³ et vous pouvez les décacheter pour vous satisfaire de ce que j'écris relativement à son bien-être pendant qu'il séjournera dans l'Inde ou à l'Isle de France. Les amis, à ces deux endroits, auxquels je l'ai adressé se feront une joie de lui rendre tous les services possibles, et en toute occasion je serai charmé de vous prouver mon attachement en étant serviable à tous ceux pour lesquelles (!) vous vous intéressez.

Adieu, mon très cher ami, jusqu'au revoir. Embrassez mon petit cousin Ferdinand pour moi ⁴, car il mérite de partager l'amitié que j'aurai à jamais pour son cher Papa. Encore Adiò. Votre affectionné et dévoué cousin.

G. GRAND.

P.-S. — J'ai prié M. Euler de vous présenter M. Benyon, jeune gentilhomme anglais très aimable et intéressant qui partage son hiver entre Lausanne et Genève. Daignez l'accueillir, je ne peux le remettre en meilleures mains, pour le faire jouir de la bonne société qu'en ceux (!) de M^{me} Grand.

¹ Un descendant du célèbre mathématicien, probablement.

² Jean-François-Paul Grand, dit de Valency, avait épousé, en 1784, sa cousine Marie Labhard, propriétaire du château de Glarissegg, en Thurgovie.

³ M. John Kunkler, de Genève, qui, du reste, resta sur le continent.

⁴ fils du destinataire de la lettre, alors âgé de 12 ans.

A Monsieur Paul Grand,
Département du Mont-Blanc, à Genève,
ou à Valency, près de Lausanne, en Suisse.

Amsterdam, le 19 novembre 1802.

Ne pouvant encore, mon très cher cousin et ami, me résoudre à me fixer et ayant assez sujet à me plaindre de ceux vis-à-vis desquelles¹ j'avais porté des réclamations justes et considérables, je me suis déterminé, au lieu de m'enfoncer avec un corps puissant dans un procès, qui ne pourrait finir qu'avec ma vie, d'abandonner cet objet ; et j'ai accepté un emploi qui m'a été offert au service d'Hollande et au Cap de Bonne-Espérance², place après celle du gouverneur la plus honorable et conséquemment honorablement lucrative.

Cette résolution m'éloigne d'amis et d'un pays qui commençait à m'être cher, mais j'aime à espérer que ce ne sera pas pour longtemps ; et comme le climat du Cap est le plus désirable et qu'on y jouit de toute sorte d'agrément, je ne considère pas mon absence comme un bannissement.

Je penche beaucoup pour la jolie retraite du « Bois de Cery³ ». En cas qu'elle est à vendre à l'avenir, je prendrais la liberté de m'adresser à vous et au cher ami Levade conjointement et je vous autoriserais en conséquence⁴. Don-

¹ La Compagnie des Indes.

² On sait que la Colonie du Cap qui appartenait aux Hollandais dès 1650, fut occupée par les Anglais de 1795 à 1803. La Hollande la posséda de nouveau de 1803 à 1808, année où les Anglais s'en rendirent maîtres une deuxième fois ; leur conquête fut consacrée par les traités de 1815.

³ La belle propriété dite « Bois de Cery » a longtemps appartenu aux de Polier. Après avoir été possédée quelques années par la famille française Duvergier de Hauranne, elle a été acquise, en 1867, par l'Etat de Vaud, qui y a construit l'Hospice des aliénés, inauguré en 1873.

⁴ Il semblerait que George Grand n'ait pas été aussi dépourvu de ressources qu'on a voulu le dire.

nez-moi, je vous prie, de vos nouvelles aussi bien que de ceux de votre chère famille. J'ai tout le regret possible de quitter la société de M^{me} Grand que je trouvais si intéressante, mais je me plais à penser que j'en jouirais davantage une fois que je serais fixé. Adieu, mon très cher ami, je serai toujours charmé d'être utile à ceux pour lesquels vous vous intéressez et, sans compliments, adressez-les moi.

Je vous ai adressé par M. Euler deux lettres, faites-lui de ma part mille compliments et dites-lui que j'ai écrit à M^{me} Elliot à son sujet, lui remettant la lettre avec le détail que je lui avais demandé, et ajoutez que si au Cap j'entrevois quelque occasion de le servir effectivement je lui écrirais tout de suite de venir m'y joindre et je lui ferais parvenir tous les renseignements à cet égard. Le gouvernement hollandais s'est fait une justice aussi bien qu'à ses colonies qui permet désormais aux cultivateurs d'Afrique de tirer du sol l'avantage de ses produits comme café, sucre, indigo, coton, etc., lesquels articles, imagineriez-vous, étaient jadis interdits.

Agréez mes souvenirs aux familles Pictet, Rilliet, (mot illisible), Sarasin et de Saussure.

Priez MM. Reyne & C^{ie}, de Lausanne, de me faire parvenir le compte que je leur dois, et je payerais ici le montant à leur ordre, bien conclu qu'ils y ajoutent leur commission et l'échange entre Lausanne et Londres étant les conditions sur lesquelles j'avais accepté l'avance qu'ils m'avaient proposée.

Encore une fois au plaisir de vous embrasser et de vous réitérer de vive voix mon dévouement sincère.

G. G.

P.-S. — Nous ne partirons d'ici qu'au commencement du mois prochain. Adressez donc vos lettres *poste restante*

à Amsterdam. Priez MM. Reyne & Peytrignet, dont j'attends aussi le compte, mais acquitté, de faire de même. Quand vous écrirez à Lausanne¹ et à Hauteville mille souvenirs à mon ami Levade et à Monsieur votre frère². Si, en fait d'agriculture je peux lui faire parvenir du Cap aucune plante désirable il n'a qu'à me l'indiquer, et je me plairais à voir sa réussite à Hauteville. Nous arriverons au mois de février au Cap, au beau temps des vendanges, lequel sera plus pittoresque que la vue des neiges sur les Alpes.

La lettre suivante (du 30 novembre 1802) est encore datée d'Amsterdam. Le retard mis par Grand à son départ ne lui était naturellement pas imputable, quoiqu'on ait pu dire, mais les Talleyrand étaient pressés de le savoir débarqué au Cap et de se dire : « Enfin seuls ! » Dans la situation politique où l'on se trouvait alors, les hostilités pouvaient recommencer d'un jour à l'autre, et, si un navire anglais avait capturé celui qui emportait Grand au sud de l'Afrique, la conjoncture eût été désagréable.

A Monsieur Paul Grand,
Département du Mont-Blanc, à Genève,
France.

Amsterdam, le 30 novembre 1802.

Notre départ, mon très cher cousin et ami, étant retardé me donne occasion encore de vous écrire. C'est de vous prier de procurer et de m'expédier en duplicat des lettres de bourgeoisie comme bourgeois de Lausanne. Vous auriez la bonté de les adresser aux soins de MM. Raymond et Théodore

¹ Il suppose son correspondant à Genève.

² Daniel Grand d'Hauteville qui avait épousé en 1790 Victorine Cannac de St-Légier.

de Smeth, négociants de cette ville et ceux auxquels j'ai été adressé pour mes affaires ¹.

J'ai donné l'ordre à mon agent en Angleterre de vous envoyer, par un des voituriers partant pour la Suisse, trois livres intitulés *Généalogie de la Maison de Grant*. Vous en donnerez un à Monsieur votre frère avec bien des compliments de ma part, et l'autre à M. Henry Grand ², auquel je serais obligé de me faire parvenir les recherches qu'il m'avait promis de faire par rapport à cette branche en Ecosse.

Elles ont été écrites par Charles Grant ou Grand, vicomte de Vaux anciennement en Normandie, et ont été publiées par souscription en Angleterre, sous la protection immédiate de sir James Grant, at Grant Castel, in Scotland, le chef de cette famille considérable en Ecosse, et dont les ancêtres étaient si distingués que l'on raconte dans l'histoire que *la reine Elisabeth* lui ayant demandé comment il arrivait qu'il n'y avait pas de Pairs du royaume dans sa famille, lui fit cette réponse mémorable : « qu'il était vrai que sa famille ne descendait pas de Pairs, mais qu'il était aussi vrai que sa famille descendait de princes et même que *de sa famille*

¹ Le retard mis au départ de Grand lui sauva la vie si nous en croyons les *Echos de Calcutta*. En effet le navire *The de Wrede* sur lequel il devait s'embarquer fit naufrage et tous ses passagers périrent.

S'il en est ainsi, G.-F. Grand fut plus heureux qu'un sien cousin, fils du Juge Jean-François et oncle du destinataire de ces lettres, qui périt dans un naufrage, allant en Amérique, à une date que nous ne connaissons pas.

² Henry Grand (1757 - 1827) acquit la naturalisation française en 1815.

Louis XVIII le créa baron en 1816. Il racheta la terre d'Esnon, en Bourgogne, en 1802, et devint la tige des Grand d'Esnon, de France, représentée actuellement dans ce pays par les descendants du général baron Grand d'Esnon, mort à la guerre en 1914.

Henry Grand d'Esnon épousa Betsy de Witt, de la famille du Grand Pensionnaire. Henry Grand d'Esnon avait, dans sa jeunesse, fait partie de l'ambassade du duc de Choiseul-Gouffier, à Constantinople et avait beaucoup voyagé en Grèce, en Egypte et en Italie.

étaient descendus des *princes* ». Ce que les armes portent étant trois couronnes inverties provient en droite ligne de Magnus, Roy de Danemark, Norvège et Scandinavie. Voilà presque une tirade de généalogie à la turque. Adieu, mon cher ami, bien des choses de ma part à M^{me} Grand et aux amis et amies de Genève et Lausanne.

Votre très dévoué :

G. G.

P.-S. — Je n'ai pas eu une lettre de Suisse depuis mon départ.

La lettre qui suit, l'avant-dernière de cette correspondance unilatérale, a été écrite à quelque distance de l'Équateur et confiée à un vaisseau retournant en Europe.

A Monsieur Paul Grand,
à Valency, près de Lausanne, en Suisse.

Lat^e 2 - 4. S^d 27^{me} février 1803.

J'ai le plaisir, mon très cher ami et cousin, de vous donner de mes nouvelles par un vaisseau que nous avons rencontré et le capitaine duquel a la bonté de se charger de mes lettres. Nous passâmes la ligne équinoxiale le jour avant-hier et si la Providence nous bénit autant qu'il lui a plu de faire jusqu'à présent nous avons toute espérance d'être au bout de notre voyage avant la fin de mars.

Ressouvenez-moi à tous mes amis et présentez mes égards à Madame et à la famille d'Hauteville. Adieu, au plaisir de vous embrasser en Suisse dans peu d'années.

Votre affectionné cousin et sincère ami,

G.-F. GRAND.

Ci-après la dernière lettre que nous possédions de George Grand. On verra qu'il fait une nouvelle allusion à la propriété de Cery que son rêve était de posséder.

Au même.

Au Cap, le 3^{me} octobre 1808.

En cas, mon cher cousin, que les circonstances en Europe permettent à M. Bergeen (?) dans le régiment de Meuron ¹, ancien capitaine, de passer sur le continent, il m'a communiqué son inclination de rendre ses devoirs à son général et de revoir son pays. Comme Neufchâtel, lieu de sa naissance, est pour un voyageur comme lui et moi, à un pas de Lausanne, pour ainsi dire, il jouira de l'agrément de vous présenter cette lettre en personne, et je le recommande à vos amitiés, et à ceux de votre chère frère, M. d'Hauteville, auquel, aussi bien qu'à vos dames, mes aimables cousines, je vous prie de témoigner mes égards, et les regrets que je ressens de ce que cette guerre continuelle, ne me met pas à même de les rejoindre, et d'introduire dans leurs sociétés, aussi bien que d'autres bonnes amies, une autre M^{me} Grand, qui, par distinction apparemment, on nommera à Lausanne, au lieu de M^{mes} d'Hauteville et de Valency, M^{me} Grand l'Africaine, et laquelle par son esprit, ses connaissances, ses grâces et sa beauté, se rendra digne de toutes les attentions qu'on aura pour elle. Elle tient par sa mère à la plus ancienne noblesse d'Hollande, étant des van Rheede, comtes d'Athlone ², van Oudshoorn, etc., et son père aussi est noble Suédois, dont le bisaïeul vint comme colonel commandant les troupes dans l'établissement de cette

¹ On sait que le lieut.-général Charles-Daniel de Meuron, au service d'Angleterre (1738 - 1806) était propriétaire d'un régiment suisse de son nom au service de la Compagnie des Indes hollandaises, puis anglaises.

(*Almanach général suisse*, 1907.)

² Le titre de comte d'Athlone avait été donné par le roi Guillaume III à un van Reede, son ami, en récompense de services rendus en Irlande, lors de l'expédition d'Angleterre. (Ph. Godet, *Madame de Charrière et ses amis*, t. I, p. 116, note.)

colonie. Depuis cette époque ils ont été toujours de père en fils membres de la Régence ¹.

Vous aurez peut-être vu une de ses cousines germaines, mariée au comte de Salis, lequel pour son bonheur fut à même par sa fortune de se retirer de ce pays lorsque le sort des guerres nous assujétit à un changement de maîtres ². J'aurais bien souhaité d'avoir été dans pareilles circonstances, mais le désappointement souffert dans l'état heureux qu'on m'avait fait envisager serait le résultat de la nomination que le crédit de mes amis m'avait obtenu, ne me permettait pas de quitter la colonie. Dieu veuille qu'une prompte paix m'occasionne d'éprouver l'effet de leur appui, de leur justice, et assurances à mon égard. Je ne languirais pas alors dans le chagrin que j'ai subi de la part d'un gouvernement ou plutôt, du mal traitement de ses agens en place ici, lequel, vis-à-vis d'un étranger si bien recommandé, les servait avec le zèle, la loyauté et la fidélité d'un Suisse, à la nation duquel ils auraient dû, en tout temps, considérer qu'ils étaient redevables pour les grands hommes qui avaient servis à les élever au point de grandeur qu'à une certaine période leur nation, dans la carte du monde, avait connue ³. Eveillez, mon cher cousin, les esprits à mon égard, surtout quand vous écrirez à votre cher frère, mon cousin Henri, lequel le capitaine James Prevost ⁴, commandant ici l'année passée le vaisseau

¹ G. Grand omet, toutefois, de nous dire son nom.

² Voir la note donnée à ce sujet dans la lettre d'Amsterdam, 19^{me} novembre.

³ George Grand ne pardonne pas à l'Angleterre l'ingratitude dont, à l'entendre, elle a usé à son égard.

⁴ *Anna-Françoise-Marguerite* Grand, cousine germaine du destinataire de ces lettres, avait épousé le lieutenant-colonel au service d'Angleterre *Augustin Prevost* ; trois fils naquirent de ce mariage, dont le lieut.-général *sir George Prevost*, créé baronnet, en 1805, et probablement le capitaine *Thomas-James Prevost*, mentionné ici (1771 - 1855) et qui devint amiral.

de Sa Majesté le Saracén, me dit avoir été l'acheteur de la bonne terre d'Esnon.

Adieu, mon cher cousin, mille égards à votre famille.

Que donnerais-je d'être dans votre voisinage, possesseur pour jamais du joli « Bois de Cery ».

Votre affectionné ami et cousin,

G. GRAND.

En février 1808, Grand proclamait dans *The Narrative*, les raisons qu'il avait d'être satisfait de son sort par cette phrase : « Je me sens béni dans mon second mariage et je rends grâce tous les jours au Ciel de ce qu'il m'a dédommagé de ce qui m'a été refusé en richesses et honneurs par une bonne santé et une activité dépassant ce que l'on pourrait attendre à mon âge. »

La reprise de la colonie africaine par les Anglais fut défavorable à G.-F. Grand, dont la situation fut amoindrie. Le nouveau gouverneur, sir David Baird, le nomma Inspecteur des forêts, poste qu'il n'aurait occupé que peu de temps. Il ne semble pas être retourné en Europe et mourut probablement au Cap en 1814.

Malgré les écarts passés de M^{me} de Talleyrand, la famille de son premier mari semble ne pas lui avoir tenu rigueur et avoir conservé quelques rapports avec elle ; on recourt même à son influence en cas de besoin. Nous en avons pour preuve la pièce suivante, signée de sa main et adressée à Mrs Clarke, sœur du général anglais Prevost¹, dont le mari était alors retenu prisonnier en France. Elle a la teneur suivante :

¹ Le lieut.-général sir George Prevost, créé baronnet en 1805, était, nous l'avons vu, un des trois fils d'Augustin Prevost, lieut.-général au service d'Angleterre et de Anne-Marguerite (dite Nanette) Grand, fille du chevalier Grand, allié Lalouet, et sœur de ce Jacques-Marc-George Grand, qui s'engagea au service de la Compagnie des Indes.

Les Prevost sont, comme on sait, originaires de Genève.

Paris, ce 24 Brumaire, an XII.

« J'ai reçu, Madame, la lettre par laquelle vous m'annoncez que vous auriez l'intention d'aller passer l'hyver en Suisse avec votre famille. Il me serait bien agréable de seconder vos vues en cette circonstance et je n'ai pas perdu un instant pour faire auprès du Ministre de la guerre les démarches convenables.

J'espère, Madame, qu'elles réussiront au gré de vos désirs et des miens. Je vous remercie d'avoir cru que je pourrais vous être bonne à quelque chose en cette occasion et je vous prie d'être bien persuadée que je me trouverai toujours heureuse lorsque je pourrai contribuer au succès de ce qui pourra vous intéresser.

Recevez, Madame, l'assurance de tous mes sentiments,

(signé) TALLEYRAND, née WORLÉE. »

D'autres écrits peuvent encore être cités à l'appui de ce que nous savons des relations de la princesse avec la famille Grand, de Suisse, et voici, entre autres, le charmant billet qu'elle écrivait à M. Daniel Grand d'Hauteville, au château d'Hauteville, qui l'avait complimentée de son mariage avec M. de Talleyrand :

« Je suis sensible, Monsieur, à tout ce que vous m'écrivez d'obligeant à l'occasion de mon mariage ; il assure mon bonheur, et les vœux que vous faites à ce sujet se réalisent chaque jour d'avantage. J'apprends avec plaisir que le retour de santé de votre fille a dissipé les inquiétudes qu'elle vous a donné.

J'espère que vous conserverez ce joli trésor et que M^{me} d'Hauteville trouvera à Genève tous les agréments qu'elle s'y promet. Nonobstant ce que vous me dites de flateur en désirant que la Consulte se tint à Genève, j'aime mieux que ce soit à Paris, nous y sommes si bien.

Rappelez-moi au souvenir de M^{me} d'Hauteville, et croyez au sentiment d'estime et d'attachement avec lesquelles je suis, Monsieur, votre très humble et obéissante servante,

TALLEYRAND PÉRIGORD, née WORLÉE.

Paris, 5 frimaire II. »

Cette correspondance donne à penser qu'on la considérait comme meilleure que sa réputation et que... son orthographe !

En retraçant les péripéties de la carrière de George-F. Grand, nous avons tout naturellement songé à d'autres nombreux natifs du Pays de Vaud, qui, sous le régime bernois, s'en furent chercher fortune au delà des mers, et, plus spécialement à ce Charles de Constant, qui fit trois fois le voyage de Chine et dont M^{lle} Lucie Achard, dans *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, nous a conté les vicissitudes, sinon conjugales, du moins commerciales.

La vie de George-François Grand, pour n'être pas glorieuse à souhait a cependant présenté des événements dignes de mémoire et nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue historique vaudoise* trouveraient quelque intérêt à en être informés de source authentique.

Valency, octobre 1924.

P.-S. — En rapport avec ce qui précède nous voulons encore mettre sous les yeux du lecteur la lettre suivante, datée d'Yverdon le 18 juillet 1805, signée H^{ri} Correvon, greffier, et probablement adressée à Eric Grand d'Hauteville (frère de Jean-François-Paul), où il est fait mention de George-F^s Grand. Elle débute ainsi : « Monsieur ! J'ai reçu, depuis peu, trois lettres de M. Grand, qui est au Cap de Bonne-Espérance, l'oncle de mon épouse, et dans toutes les trois il me recommande, d'une manière particu-

lière, de veiller et apporter mes soins à ce qu'une lettre de change de 100 louis d'or neufs qu'il a tirée sur MM. Rayne & Cie, banquiers à Lausanne, aujourd'hui MM. Chaboux & Cie, en faveur d'un M. Zorn, son ami, demeurant aussi au Cap, pour un présent qu'il a fait à un sien frère M. Zorn, bijoutier à Lausanne, etc. »

Nous ignorons le nom de la femme du greffier Correvon et n'avons pas pu l'identifier, ce qui nous aurait peut-être donné le nom de la deuxième femme de Georges-F^s Grand.

Feu M. l'avocat Ernest Correvon, à qui nous avons soumis la lettre du greffier Henri Correvon, a bien voulu nous répondre ce qui suit, en date de Lausanne, 3 octobre 1920 :

Cher Monsieur,

Recherches faites, je ne trouve dans mes papiers de famille aucune mention de la femme de Henri Correvon, greffier. Le seul Henri Correvon vivant que mentionne l'acte de notoriété dont je vous ai parlé et qui date de 1912, est un Frédéric-Henri « actuellement vivant à Flessingen, ci-devant officier de vaisseau au service de Hollande » ; le nom de sa femme n'est pas mentionné.

Bien à vous,

E. CORREVON.

W. DE CHARRIÈRE DE SÉVERY.